



**HAL**  
open science

# Faut-il prendre les signes extérieurs de richesse (et de pauvreté) pour argent comptant ?

Christophe Darmangeat

► **To cite this version:**

Christophe Darmangeat. Faut-il prendre les signes extérieurs de richesse (et de pauvreté) pour argent comptant ?. PALEO : Revue d'Archéologie Préhistorique, 2021, pp.10-23. 10.4000/paleo.6484 . hal-03756387

**HAL Id: hal-03756387**

**<https://hal.science/hal-03756387>**

Submitted on 29 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**PALEO**

Revue d'archéologie préhistorique

**Hors-série | Décembre 2021**

**Une aristocratie préhistorique ? L'égalitarisme des sociétés du Paléolithique récent en question**

---

## Faut-il prendre les signes extérieurs de richesse (et de pauvreté) pour argent comptant ?

*Should we take external Signs of Wealth (and Poverty) at face Value?*

**Christophe Darmangeat**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paleo/6484>

DOI : 10.4000/paleo.6484

ISSN : 2101-0420

### Éditeur

Musée national de Préhistoire

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2021

Pagination : 10-23

ISBN : 978-2-911233-22-7

ISSN : 1145-3370

### Référence électronique

Christophe Darmangeat, « Faut-il prendre les signes extérieurs de richesse (et de pauvreté) pour argent comptant ? », *PALEO* [En ligne], Hors-série | Décembre 2021, mis en ligne le 26 juillet 2022, consulté le 18 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/paleo/6484> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paleo.6484>

---



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

# FAUT-IL PRENDRE LES SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (ET DE PAUVRETÉ) POUR ARGENT COMPTANT ?

Christophe Darmangeat<sup>a</sup>

a. Université de Paris, UFR GHES

## RÉSUMÉ

Le repérage des inégalités économiques émergentes à la Préhistoire soulève trois ensembles de problèmes qui doivent être traités séparément. Le premier, qu'on n'abordera pas ici, concerne la tâche archéologique proprement dite de la reconstitution des traces matérielles laissées par les sociétés étudiées à partir d'éléments parfois très ténus. Le second touche au phénomène social lui-même, d'autant plus difficile à cerner de près qu'il a pu être progressif, localisé, et susceptible de s'inscrire dans une évolution non nécessairement cumulative. Si, globalement, la marche aux inégalités de richesse a représenté une tendance lourde et évidente des derniers millénaires, elle a pu s'effectuer localement sur un rythme relativement lent et connaître interruptions et retours en arrière. Enfin, le repérage archéologique de ces transformations sociales suppose également de déterminer quels éléments matériels peuvent en être considérés comme des marqueurs fiables, qu'ils soient liés soit à ses causes, soit à ses conséquences. On procède donc à un rapide inventaire des principales possibilités (stockage, sédentarité, biens dits « de prestige », dépôts funéraires, etc.), avec une attention particulière portée à l'art paléolithique, qui recouvre à la fois la dimension de la spécialisation technique et celle du naturalisme. Si, à titre général, la plupart de ces éléments indique avec une certaine probabilité la présence d'inégalités de richesse, ils autorisent très rarement des conclusions tranchées. En tout état de cause, ces incertitudes sont dues au moins en partie aux insuffisances de notre compréhension de ces processus sociaux, qui doivent impérativement être améliorées.

### HORS-SÉRIE

Une aristocratie préhistorique ?

L'égalitarisme des sociétés du Paléolithique récent  
en question

DÉCEMBRE 2021

ATELIER 1 | Méthodologie et comparatisme ethnologique

PAGES 10 À 23

### MOTS-CLÉS

Inégalités sociales, évolution sociale, stockage, sédentarité, biens de prestige, art paléolithique.

« Should we take external signs of wealth (and poverty) at face value? »

The identification of emerging economic inequalities in Prehistory raises three sets of problems that must be addressed separately. The first, which will not be addressed here, concerns the archaeological task proper of reconstructing the material traces left by the studied societies on the basis of sometimes very tenuous elements. The second concerns the social phenomenon itself, which is all the more difficult to pin down as it may have been progressive, localized and likely to be part of a not necessarily cumulative evolution. If, globally, the march towards wealth inequality has been a heavy and obvious trend over the last millennia, it may have been carried out locally at a relatively slow pace, with interruptions and setbacks. Finally, the archaeological identification of these social transformations also implies determining which material elements can be considered as reliable markers, whether they are linked to their causes or to their consequences. We therefore proceed to a rapid inventory of the main possibilities (storage, sedentary life, so-called “prestige” goods, funerary deposits, etc.), with particular attention paid to Palaeolithic art, which covers both the dimension of technical specialization and that of naturalism. Although, in general, most of these elements indicate with a certain probability the presence of inequalities of wealth, they very rarely allow for clear-cut conclusions. In any case, these uncertainties are due at least in part to shortcomings in our understanding of these social processes, which must be improved.

**KEY-WORDS** Social inequalities, social evolution, storage, sedentariness, prestige goods, Palaeolithic art.

## INTRODUCTION : LA QUÊTE DE MARQUEURS

Il y a une vingtaine d'années, dans leur brûlot *Impostures intellectuelles*, Alan Sokal et Jean Bricmont comparaient la science à une enquête policière (Sokal, Bricmont 1997). Dans le cas présent – traquer les possibles manifestations de la richesse dans des sociétés sur lesquelles nous disposons de peu d'informations –, c'est plutôt dans la peau d'un contrôleur fiscal que le chercheur doit se glisser. Au risque d'enfoncer une grotte ouverte, selon un vieil aphorisme, si les choses étaient ce qu'elles paraissent, il n'y aurait pas besoin de faire de la science. Tout l'enjeu est donc d'être capable de parvenir à aller au-delà des apparences et de soupeser en quoi les quelques traces que nous ont laissées les sociétés du Paléolithique récent peuvent ou non traduire d'éventuelles inégalités socio-économiques. Autrement dit, nous devons être capables d'évaluer en quoi ces diverses traces constituent des marqueurs de ces inégalités, c'est-à-dire un trait distinct du phénomène étudié mais qui lui est associé, que ce soit à titre de cause, de corrélat ou de conséquence. Le marqueur idéal est celui qui est détectable, alors que le phénomène lui-même ne l'est pas : c'est ainsi qu'on diagnostique certaines maladies en recherchant les anticorps produits par l'organisme pour les combattre. C'est également ainsi que les paléontologues peuvent déterminer le mode de locomotion d'un vertébré en examinant la forme de son bassin, ou déduire son régime alimentaire de celle de ses dents.

Les marqueurs appellent deux autres remarques générales.

La première est qu'on doit distinguer marqueur social et marqueur archéologique. Un marqueur social désigne tout élément lié, par quelque relation de nécessité que ce soit, au rapport social étudié. Mais à supposer même que cette liaison soit étroite, un marqueur social ne constitue également un marqueur archéologique que s'il remplit deux conditions supplémentaires : d'une part, que sa matérialité lui permette d'être conservé à travers le temps, d'autre part qu'il puisse être interprété de manière non ambiguë. Par exemple, la fabrication par une société d'armes de combat sur une échelle importante peut être, de manière triviale, considérée comme un marqueur social de l'existence d'une forme ou d'une autre de violence physique. Or, pour peu qu'elles aient été constituées de matières organiques, ces armes peuvent ne pas avoir été préservées. Et quand bien même elles sont parvenues jusqu'à nous, elles peuvent également ne pas pouvoir être clairement interprétées comme des outils destinés au combat et non à la chasse (Darmangeat 2021). Ces deux conditions nécessaires pour qu'un bon marqueur social soit également un bon marqueur archéologique sont, malheureusement, rarement réunies. On peut néanmoins soutenir que l'identification des marqueurs représente le cœur de l'indispensable collaboration entre archéologie et anthropologie sociale (Testart 2006).

Entre marqueurs et caractères, il existe trois relations logiques possibles, qu'il n'est pas inutile d'exposer en quelques mots. Afin de traiter les problèmes les uns après les autres, on écartera à ce stade ceux liés à l'archéologie, qu'ils relèvent de la conservation ou de l'interprétation, pour se concentrer sur les seuls aspects relevant directement de l'anthropologie sociale.

La première relation possible entre marqueur et caractère est celle du marqueur *positif*, qui indique la présence du caractère étudié. En pareil cas, le raisonnement ne fonctionne que dans un seul sens : la présence du marqueur indique à coup sûr celle du caractère. De son absence, en revanche, on ne peut rien conclure, puisque par hypothèse, un marqueur positif n'est qu'une manifestation possible, et nullement nécessaire, du caractère social considéré. Un exemple de marqueur positif pourrait être la présence de tombes munificentes pour certains individus, qui révèle incontestablement une forme ou une autre de hiérarchie. Mais inversement, une société telle que la nôtre, tout en étant marquée par de profondes inégalités de richesse, ne se préoccupe plus guère d'inscrire ces inégalités dans les monuments funéraires.

Un peu de logique nous montre qu'un marqueur positif est par définition également un marqueur *néгатif* : s'il dit ce qu'une société est, il dit du même coup ce qu'elle n'est pas. Ainsi, si l'on suit Bruno Boulestin (Boulestin 2016), le mégalithisme – à la condition expresse de définir correctement ce terme et d'en restreindre l'extension aux plus grosses pierres – constitue un marqueur positif de l'État ou des « ploutocraties ostentatoires » (pour la définition de ce concept, voir Testart 2005). Du même coup, il représente un marqueur négatif, entre autres, des sociétés sans richesse ou lignagères.

La deuxième possibilité est celle où la condition suffisante est également nécessaire, c'est-à-dire où le marqueur est présent si et seulement si le caractère social considéré l'est aussi. Une telle situation constitue en quelque sorte le Graal de l'anthropologue : dans un sens comme dans l'autre, ce qu'on pourrait appeler un identifiant permettrait de déduire à coup sûr les rapports sociaux. Malheureusement, ce cas de figure idéal est si rare qu'on peut même se demander s'il existe. Le stockage, par exemple, a pu passer pour un identifiant des inégalités de richesse. Or, on sait aujourd'hui que la fiabilité de cet indicateur est loin d'être absolue, puisqu'il existe à la fois certaines sociétés stockeuses dans lesquelles les inégalités de richesse sont minimales et des sociétés inégalitaires où le stockage est virtuellement absent – on reviendra sur ce point plus en détail par la suite.

Reste la troisième catégorie de relations entre marqueurs et caractères, qui est sans aucun doute de loin la plus courante, et que l'on peut qualifier de probabiliste : il s'agit du cas où le marqueur est statistiquement lié à un caractère, mais sans certitude, ni dans un sens, ni dans l'autre – ce que l'on vient de rencontrer avec le stockage et les inégalités de richesse. La pire situation est celle où le marqueur est à peu près équitablement réparti entre la présence ou l'absence du caractère ; le marqueur finit alors par ne plus rien marquer du tout, en tout cas du point de vue du caractère social considéré. Précisons, s'il en est besoin, qu'un élément peut être un excellent marqueur d'une tradition technique tout en n'ayant aucune pertinence du point de vue des rapports sociaux ; et l'une des tâches les plus ardues auxquelles les préhistoriens sont confrontés est de déterminer dans quelle mesure leur périodisation, qui se fonde avant tout sur des traditions techniques, recouvre des transformations sociales. Pour en revenir aux marqueurs probabilistes, sans permettre de conclure de manière définitive, ils peuvent néanmoins fournir des présomptions. Et, bien souvent, on doit se contenter de raisonner à partir de ce faible niveau de preuve.

## 1 | UNE RÉALITÉ FURTIVE ?

Avant d'examiner les différents marqueurs dont on dispose et de tenter d'évaluer rapidement leur pertinence, on doit commencer par relever les trois principales difficultés que soulève le repérage d'éventuelles inégalités de richesse dans les sociétés du Paléolithique récent eurasiatique.

### 1.1 | Un phénomène circonscrit

La première, qui est presque triviale, est que ces inégalités de richesse ont fort bien pu être localisées dans certaines zones plus ou moins restreintes. Nous n'avons aucune raison de supposer que les rapports sociaux auraient basculé de manière simultanée, ou presque, dans l'ensemble de cet immense espace – et, à dire vrai, ce scénario est le plus improbable de tous. Il est donc hautement vraisemblable que les sociétés marquées par des inégalités de richesse, si elles ont existé au Paléolithique, restaient confinées à des espaces limités (liés en particulier à des environnements spécifiques), au sein d'un vaste ensemble de voisines demeurées égalitaires. Ce caractère plus ou moins circonscrit dans l'espace, de l'inégalité, la rend évidemment, toutes choses égales par ailleurs, d'autant plus ardue à déceler.

Le deuxième point, à peine moins trivial que le précédent, est que cette discontinuité a fort bien pu concerner non seulement l'espace, mais aussi le temps. Prise à un haut niveau de généralité, l'évolution sociale humaine a suivi une tendance globale évidente : à un stade relativement précis de l'histoire des sociétés, l'inégalité économique a supplanté l'égalité primitive, avant de se répandre et de s'imposer partout sur la planète à un rythme soutenu – quelques millénaires représentent un intervalle assez bref lorsqu'on les rapporte à l'ancienneté de l'humanité. Mais cette incontestable tendance générale n'empêche nullement qu'à un plus grand niveau de détail, les trajectoires aient connu de nombreux blocages, voire des retours en arrière. Autrement dit, il est tout à fait possible qu'au Paléolithique se soient amorcées certaines évolutions, plus ou moins prononcées, en direction de l'émergence des inégalités, qui ont fini par avorter. Ce facteur accroît donc la probabilité qu'elles puissent passer au travers des mailles, malheureusement assez lâches s'agissant de périodes aussi lointaines, du filet archéologique.

### 1.2 | Le défi d'une classification

La troisième difficulté, sur laquelle je vais m'arrêter plus longuement, car elle est sans doute encore plus redoutable, touche de manière plus intime à la définition et à la caractérisation de l'inégalité économique. En fait, l'anthropologie sociale reste très embarrassée pour appréhender finement le phénomène et, en particulier, pour cerner de près les questions de transition – un problème récurrent en sciences, et en particulier en sciences sociales.

Pour commencer, les diverses classifications qui ont été proposées en matière sociale sont loin d'appréhender le basculement vers l'inégalité de richesse de manière aussi satisfaisante les unes que les autres.

Le traditionnel découpage des sociétés utilisé par le courant néo-évolutionniste, par exemple, qui les répartit en « bandes », « tribus », « chefferies » et « États » (par exemple, Johnson, Earle 2000), évacue presque totalement la question de l'inégalité économique. Les deux extrémités du spectre sont à peu près claires : les « bandes » sont censées être économiquement égalitaires, et les chefferies ne le sont pas – encore que beaucoup d'auteurs soulignent avec tant d'insistance leur caractère redistributif que l'on a parfois l'impression que la véritable inégalité n'arriverait qu'avec l'État. Quoi qu'il en soit, on ne voit pas du tout, dans cette classification, à quel moment les inégalités économiques sont censées survenir (bien malin qui pourrait dire de quel côté de la ligne de partage des eaux sont censées se situer les tribus). En fait, cette classification, qui procède de critères politiques au demeurant assez imprécis, est aveugle au phénomène des inégalités économiques. Et lorsqu'elle s'en soucie, c'est presque toujours avec une préoccupation assez ethnocentriste, celle de savoir si elles sont transmises par la filiation ou si elles sont le fruit des accomplissements individuels des riches – d'où les interminables discussions sur les statuts *inherited* ou *achieved*, censés trancher le fait que la société doit être qualifiée de *ranked* ou non. Mais ce faisant, on se pose une question qui traduit bien davantage les préoccupations et la vision du monde de la bourgeoisie moderne, qu'elle ne fournit les clés d'une compréhension des sociétés du passé.

Au passage, face aux néo-évolutionnistes qui parlent peu d'économie et d'inégalités économiques, il y a ceux qui en parlent beaucoup, mais d'une manière qui noie totalement le poisson. Certains auteurs examinent ainsi, à côté des inégalités en matière de biens matériels ou de moyens de production, les inégalités de « réseau social », de connaissances médicales ou religieuses, voire les inégalités « incorporées » (*embodied*), ce qui inclut par exemple le chasseur plus efficace car plus musclé ou mieux entraîné que son voisin, où l'individu possédant davantage d'épouses (Kohler *et al.* 2017). Cette manière de rassembler sous la même appellation d'« inégalités » à peu près tout et n'importe quoi constitue une transposition directe à la préhistoire de ce courant de pensée qui, en sciences économiques, voit du capital partout et parle ainsi de capital humain, de capital social, de capital éducatif, etc. Ce faisant, on perd totalement de vue ce qu'est le capital et ce qui fonde sa spécificité en tant que forme économique – selon les mauvais esprits, tel est même le principal but recherché. Ne pas distinguer les inégalités de richesse des inégalités liées à l'habileté, aux relations sociales ou à quoi que ce soit d'autre, c'est tout confondre et s'interdire de rien comprendre au fait que les sociétés humaines, à un moment donné de leur évolution, ont vu les biens matériels faire irruption dans le jeu social et en modifier profondément les règles. Or, c'est précisément ce moment de basculement décisif et fondamental qu'il s'agit de cerner.

Pour en revenir à la classification néo-évolutionniste, on rencontre parfois une proposition alternative, qui a été défendue en particulier par Brian Hayden, au travers du concept de société transégalitaire (Hayden 1995, 2001, 2008). Loin d'apporter des éléments plus précis concernant les inégalités de richesse, ce concept, en réalité, se contente de coiffer sous le même chapeau les

catégories de tribu et de chefferie : bien des auteurs se contentent d'ailleurs de parler de « sociétés intermédiaires » (*middle-range societies*) (Rousseau 2001 ; Spielmann 2008 ; Duffy 2015), pour dire qu'entre les bandes égalitaires et les États, il y a existé un vaste ensemble de formations sociales qui n'étaient ni l'une ni l'autre. Au bout du compte, ces termes ne nous avancent pas davantage que celui, en sociologie, de « classe moyenne ». Ils ne font guère qu'effeuiller la marguerite de la différenciation sociale en disant que les sociétés en ont connu un peu, beaucoup, ou pas du tout.

En fait, la seule tentative qui ait véritablement pris au sérieux la problématique de l'inégalité économique et de la richesse est celle d'Alain Testart (voir en particulier Testart 2005). Ce chercheur proposait lui aussi une répartition en trois grands ensembles appelés monde I, II et III, mais en utilisant des critères de délimitation qui étaient, cette fois, directement et strictement économiques. Ainsi, le monde I se caractérise par l'absence de richesse et, par conséquent, d'inégalités de richesse. Les mondes II et III sont ceux de la richesse, le monde III connaissant de surcroît les classes sociales. Cette classification est infiniment plus précise que le découpage vague des catégories néo-évolutionnistes. La présence ou l'absence d'inégalités de richesse y constitue un caractère discriminant pour les structures sociales – sans doute le plus fondamental de tous, d'après ce chercheur.

---

## 2 | LES APORIES DES TROIS MONDES D'ALAIN TESTART

Cette approche, malgré tout son mérite, comporte cependant elle-même un certain nombre d'angles morts.

### 2.1 | La richesse est-elle née du stockage ?

Le premier, que Testart lui-même avait explicitement identifié mais qu'il n'est de son propre aveu jamais réellement parvenu à résoudre, est d'identifier le ou les phénomènes techno-économiques qui seraient à la source de l'apparition des inégalités de richesse, ainsi que les mécanismes de transmission entre ce phénomène et les rapports sociaux. Durant très longtemps, il fut admis que la richesse et les inégalités économiques résultaient de la domestication des espèces végétales et animales – celle du chien mise à part, sans qu'on sache d'ailleurs au juste pour quelles raisons cet animal devrait ainsi faire exception. Quant au mécanisme impactant les rapports sociaux, il était censé s'articuler autour de la constitution d'un « surplus », en dépit du flou avec lequel ce terme est défini et des objections auxquelles se heurtent les raisonnements construits sur cette base (voir entre autres Pearson 1957 ; Dalton 1960 ; 1963 ; Testart 1986 ; Darmangeat 2018b).

Toujours est-il que la double équivalence entre chasse-cueillette et égalitarisme économique d'une part, et agriculture-élevage et inégalités économiques d'autre part, a représenté un postulat de base de nos disciplines pendant à peu près deux siècles. Ce postulat a sans nul doute contribué à conforter la certitude que des chasseurs-cueilleurs ne pouvaient être qu'économiquement égalitaires et à négliger les indices qui plaidaient en sens contraire – et s'il faut s'étonner de quelque chose, ce n'est



pas que nous soyons en train de discuter de cela aujourd'hui, mais du fait qu'on ne l'a pas davantage fait jusqu'à présent.

En fait, il a fallu attendre les années 1980 pour que l'on prenne au sérieux les cas déviants par rapport à cette règle, comme ceux des cultivateurs égalitaires d'Amazonie et, plus encore, les chasseurs-cueilleurs inégalitaires de la Côte nord-ouest (fig. 1). La solution proposée par A. Testart constituait à dire que c'était le stockage alimentaire, et non l'agriculture et l'élevage, qui marquait l'irruption de la richesse. Parmi les chasseurs-cueilleurs, il y avait donc une subdivision majeure entre d'une part ceux qui stockaient et étaient sédentaires, comme sur la Côte Nord-Ouest, et d'autre part les chasseurs-cueilleurs qu'on pourrait dire « canoniques », ceux qui ne stockaient pas et étaient égalitaires, comme les San.

En ce qui concerne le mécanisme de transmission entre innovations techniques et rapports sociaux, sans entrer ici dans les détails, A. Testart, à bien des raisons, rejetait l'explication traditionnelle en termes de surplus. De son propre aveu, il n'est cependant jamais réellement parvenu à formuler une explication satisfaisante du lien entre stockage et émergence de la richesse (Testart 2005, p. 37-38).

Quoi qu'il en soit, avec l'idée que la richesse est intimement liée au stockage, on pourrait se dire que l'on détient enfin un critère opératoire pour distinguer les sociétés avec et sans richesse, et que le stockage est en quelque sorte aux sociétés ce que la forme du bassin est à la locomotion des mammifères terrestres : un identifiant – pour reprendre le vocabulaire proposé plus haut. En réalité, Testart lui-même avait déjà souligné que les choses n'étaient pas aussi simples – sans toutefois en tirer toutes les conséquences.

Le premier bémol est que le stockage, pas plus que la sédentarité, n'est une variable discrète, qui se bornerait à posséder deux valeurs (absence ou présence). Certains chasseurs-cueilleurs mobiles, comme les Inuits, disposent des caches, parfois assez imposantes, le long de leur

périple annuel (Stopp 2002) : dans ce cas, les stocks ne contraignent pas à la sédentarité, mais sont au contraire la condition de la mobilité. Et les Inuits ne sont pas une société à richesse – même si sur ce point, une discussion plus détaillée serait nécessaire.

L'autre limite à la validité du théorème du stockage, elle aussi signalée par A. Testart, est l'existence de quelques sociétés plus ou moins nettement marquées par les inégalités de richesse et qui, pourtant, ignoraient toute forme de stockage significatif. L'exemple le plus emblématique est celui des Calusa, un peuple de Floride décrit par quelques témoignages du XVI<sup>e</sup> siècle. Les Calusa étaient des chasseurs-cueilleurs maritimes dépourvus de presque toute forme d'agriculture (Marquardt 2014 ; Hutchinson *et al.* 2016), mais dont la société était marquée par des inégalités profondes : au sommet de la hiérarchie trônait un chef suprême, qui percevait divers tributs et dont la majesté était proclamée de maintes manières ; au bas de l'édifice social se trouvait une masse de dépendants, sans doute des esclaves, dont certains étaient mis à mort lorsque le chef décédait et inhumés avec lui. Si les Calusa, de même que quelques autres peuples, dont les Asmat de Nouvelle-Guinée, pouvaient être sédentaires et avoir développé des inégalités de richesse presque sans cultiver ni stocker (Darmangeat 2018a), c'est, comme le disait A. Testart, grâce à des « conditions écologiques favorables » (2012, p. 357). La relation empirique entre stockage significatif et inégalités n'est donc pas une équivalence mais, au mieux, une implication. Sur le plan théorique, ces cas soulèvent la question déjà signalée du rapport de causalité entre les deux phénomènes, et sur lequel on reviendra plus loin.

## 2.2 | Richesse et paiements sociaux

En attendant, il faut aborder un second point, qui est celui de l'usage de la richesse. Selon A. Testart, celle-ci n'était pas apparue dans les sociétés humaines en tant que moyen d'échange (une fonction qui, dans nos propres sociétés, est essentielle), et encore moins pour permettre

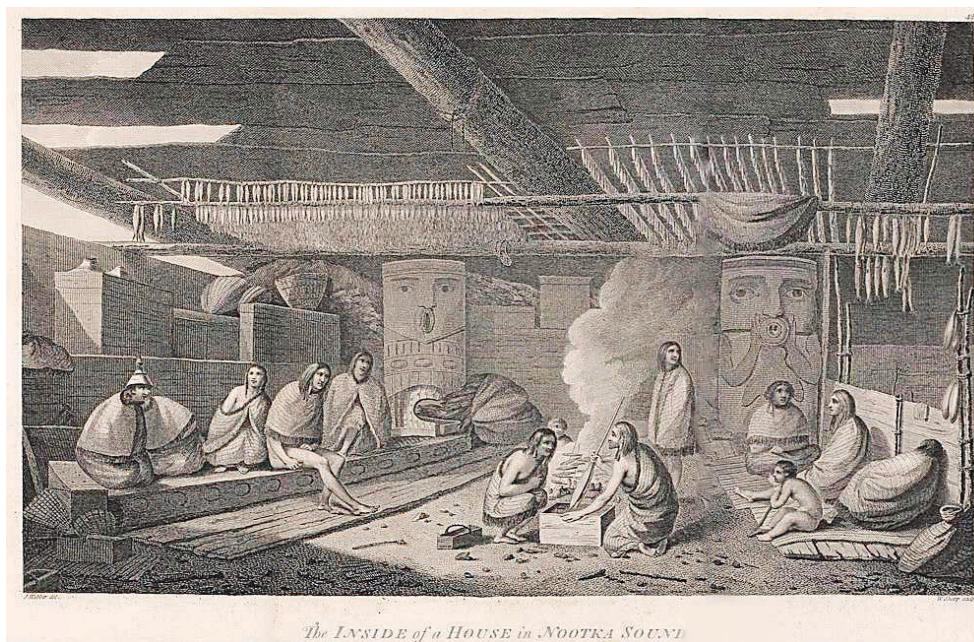


FIGURE 1

L'intérieur d'une maison Nootka de la côte nord-ouest, une zone peuplée de chasseurs-cueilleurs sédentaires, stockeurs et marqués par de saillantes inégalités socio-économiques.

*The inside of a Nootka house on the Northwest Coast, an area populated by sedentary hunter-gatherers who stored food and exhibited salient socioeconomic inequalities.*

l'acquisition de moyens de production, mais comme moyen de paiement pour des obligations sociales : prix de la fiancée, prix du sang, ou amendes diverses (Testart 2002, 2005). La présence de tels paiements représentait la définition même du monde II. Symétriquement, les biens qui, au sein du monde I, pouvaient être utilisés pour se procurer d'autres biens étaient qualifiés de richesse non socialement utile – une richesse qui n'en était pas vraiment une, en quelque sorte.

Or, là encore, il existe quelques contre-exemples qui rendent ces positions difficilement tenables. En particulier, dans certaines sociétés, la richesse et les inégalités qui l'accompagnent sont présentes sans qu'existe aucune forme de paiements. Chez les Inuits de l'Alaska, dont la principale activité économique est la chasse aux gros mammifères marins, les riches sont les propriétaires des baleinières et, secondairement, ceux qui détiennent des positions-clés dans le commerce avec les autres groupes. Il n'existe ni paiements de mariage, ni compensation pour meurtre (Spencer 1957). La physionomie spécifique de cette société est sans doute liée aux particularités de son économie : alors que, dans la majorité des cas, le moyen de production essentiel est la terre et que celle-ci, dans les conditions démographiques qui prévalent, ne peut pas être monopolisée, le principal moyen de production des Inuits de l'Alaska est la baleinière. Or, à la différence de la terre, ces canots sont produits, moyennant un important investissement en travail. Et donc, tandis que selon la règle générale dans ces sociétés, la richesse demeure étrangère aux biens de production et consiste en divers biens fonctionnant comme monnaie et destinés avant tout aux paiements de mariage, la richesse de l'Alaska sert à des fins très sensiblement différentes.

De tels cas se retrouvent, sous des formes un peu différentes, chez certains peuples de Sibérie. Ce sont eux qui fournissent la matière de la critique formulée par Charles Stépanoff (2018) à l'encontre d'Emmanuel Guy (2017) – plus exactement, à celles des thèses d'E. Guy qui s'appuient sur les propositions d'Alain Testart. Si l'on met de côté la question de la « hiérarchie », pas toujours très bien définie et qui me semble en bonne partie hors sujet, il existe bel et bien des sociétés sibériennes, par exemple celle des Kamtchadales (Itelmen), dans lesquelles la richesse (et les inégalités qui en découlaient) existait, sans pour autant servir aux paiements matrimoniaux ou judiciaires (fig. 2).

Ces cas incitent donc à remettre en cause la possibilité de discriminer les sociétés selon l'usage qui y est fait de la richesse, en affirmant que celles où on l'emploie pour se marier ou éteindre une vengeance, et elles seules, seraient aussi celles où elle est « socialement utile ». L'utilisation du prix de la fiancée comme une définition (et par là-même, comme un marqueur social) de la richesse se heurte au demeurant à d'autres obstacles. Tout comme le stockage, le prix de la fiancée n'est pas une variable binaire ; il en existe des formes intermédiaires, soit que, comme chez les Walbiri d'Australie, il consiste en quelques objets que n'importe quel homme peut se procurer facilement (Meggitt 1971, p. 267), soit que, comme chez les Baruya de Nouvelle-Guinée, il n'existe que pour les mariages conclus en dehors de la tribu (Godelier 2006 ; Lemonnier 2008). Plus profondément, le problème est celui de la portée sociale de la coutume. Là où il est payé par

des individus et où il représente une somme importante, le prix de la fiancée s'accompagne volontiers d'inégalités de richesse et de formes plus ou moins abruptes de dépendance. Mais là où il est plus léger, ou lorsqu'il est payé par un collectif, il ne semble pas incompatible avec le maintien de relations économiquement égalitaires – les effets sociaux différenciateurs de la richesse étant ainsi jugulés.

Tous ces éléments indiquent que le critère formel des paiements de mariage ou judiciaires, bien que séduisant, échoue en réalité à appréhender finement le fossé qui sépare les sociétés du monde I, dans lesquelles la richesse est présente sous une forme élémentaire qui ne lui autorise aucun rôle structurant, de celles des mondes II et III où elle impacte les rapports sociaux. Pour parvenir à une classification plus adéquate des formes sociales, il sera donc indispensable de repenser et de reformuler ce critère<sup>1</sup>.

Enfin, le troisième problème auquel se heurte l'approche en termes de richesse, et qui est un écueil banal en sciences sociales, est celui des situations transitionnelles, ou intermédiaires. Si pertinente et opératoire que soit la distinction entre sociétés avec et sans richesse, qui trace une nette ligne de démarcation entre les deux types, la réalité est évidemment infiniment plus complexe.

Tout d'abord, là où la richesse existe, son développement diffère notablement selon les configurations. Dans certaines sociétés, qu'A. Testart appelait les ploutocraties ostentatoires, la richesse s'étale littéralement au grand jour et constitue le centre réel et visible de la vie sociale. Mais répétons-le, dans d'autres, au contraire, ses effets dissolvants sont tempérés par diverses institutions, à commencer par des formes de solidarité collective. C'est à tel point que dans certains cas, comme par exemple celui des indiens Iroquois ou Pueblo, voire des Nivkh de la Sibérie, les observateurs ont même parfois mis en doute la présence de la richesse elle-même.

L'autre dimension est celle des formes de transition. Les sociétés ne se transforment pas par sauts quantiques ; en même temps qu'on mène l'indispensable réflexion sur les catégories, par essence figées, il ne faut jamais perdre de vue que la réalité, elle, est en mouvement, et présente donc des traits intermédiaires et contradictoires. Si abrupt qu'ait pu être le basculement vers la richesse, il va de soi qu'il n'a pu se dérouler en un jour : il existe donc des situations où la richesse et les inégalités sont embryonnaires, « *incipient* », comme disent les anglophones, et tout laisse penser que ces situations transitoires, dans certains cas, ont pu se prolonger sur des périodes tout à fait significatives. Et il va de soi que de telles situations intermédiaires, où la richesse est en quelque sorte présente sans l'être, déjà difficiles à trancher en ethnologie, sur la base d'une société vivante, sont d'autant plus difficiles à cerner dans le matériel archéologique.

[1] Pour une tentative en ce sens, je renvoie vers deux textes rédigés postérieurement à ce colloque. Le premier (Darmangeat 2020a) ne l'aborde que rapidement et d'une manière qui m'est apparue après coup peu satisfaisante. Le second est entièrement consacré à cette question, et lui apporte une solution je l'espère solide (Darmangeat, 2021).





FIGURE 2

Les Itelmen du Kamchatka : une société à richesse dépourvue de paiements de mariage et de justice.

*The Itelmen of Kamchatka: a wealth society devoid of matrimonial and judicial payments.*

### 3 | UNE REVUE PARTIELLE DES POSSIBLES MARQUEURS SOCIAUX

J'en viens donc à la troisième série de questions : existe-t-il des marqueurs sociaux de la richesse et de l'inégalité économique ? Un inventaire exhaustif des candidats possibles dépasserait évidemment les limites de ce texte. Je me bornerai donc à examiner les principaux, en commençant par une remarque de méthode essentielle : on ne peut évaluer la pertinence des marqueurs archéologiques sans avoir au préalable évalué leur pertinence en tant que marqueurs sociaux. La tentation est grande, en effet, de privilégier ce qui est aisément repérable dans le matériel archéologique, en sautant l'étape consistant à examiner avec soin les liens entre un caractère social donné et les traces matérielles qu'il est susceptible de laisser. Nombre d'erreurs d'interprétation procèdent sans doute de cette démarche erronée, qui rappelle la vieille histoire de celui qui, ayant perdu sa montre dans une rue sombre, préférerait néanmoins la chercher ailleurs, sous un réverbère, parce que là, au moins, il y avait de la lumière. Encore une fois, il est impératif de commencer par évaluer la pertinence des marqueurs en tant que marqueurs sociaux, avant de s'interroger sur leur capacité à jouer un rôle opératoire en archéologie, compte tenu de leur inscription dans les traces matérielles, de leur conservation dans le temps et de la possibilité de les interpréter correctement.

#### 3.1 | La sédentarité

En l'absence d'élevage d'animaux de transport, la sédentarité, comme on l'a vu, peut tout au plus être considérée comme un marqueur négatif : l'absence de sédentarité tend à indiquer l'absence de richesse, mais sa présence ne permet pas de conclure (fig. 3). Encore ce marqueur est-il bien difficile à manier : loin d'être binaire, la sédentarité est en réalité une variable complexe. Non seulement la mobilité connaît bien des degrés mais, comme on le sait depuis au moins Binford (1980), elle s'inscrit aussi dans des modalités très diverses.

#### 3.2 | Le stockage

Le stockage, lui aussi déjà évoqué, ne représente qu'un marqueur probabiliste de la richesse – même si cette probabilité est sans doute assez forte. Tout comme pour la sédentarité, le problème de la gradation de la variable reste cependant entier : comme on l'a vu, lorsqu'on constate un « certain » degré de stockage, on ne peut guère décider quoi que ce soit.

#### 3.3 | Les biens W

Je dois ici ouvrir une parenthèse : pour tenter de rendre compte de l'émergence de la richesse dans des économies dépourvues de stockage, comme celle des Calusa, j'ai suggéré dans des travaux précédents (Darmangeat 2018a ; 2020b) que le facteur déterminant n'était pas en lui-même



FIGURE 3

Une structure en os de mammouths datant de 25 000 ans, dans la plaine russe. L'indice de la sédentarité, et donc d'inégalités de richesse ?

*A mammoth bone structure dating back 25,000 years, in the Russian plain. An indication of sedentary life, and therefore of wealth inequality?*

ce stockage, mais la production significative de biens meubles (donc aisément transférables), durables et incorporant une importante quantité de travail. J'ai proposé d'appeler ces biens des « biens *W* » – *W* étant à la fois l'initiale du travail et de la richesse en anglais. Dans cette hypothèse, c'est l'existence significative de tels biens qui provoquerait le passage aux paiements de mariage et aux compensations pour dégâts physiques, selon un mécanisme assez aisé à concevoir : le développement de leur production pousse les sociétés à établir une équivalence entre un temps de travail vivant et ce même temps de travail cristallisé dans des biens manufacturés. L'opinion publique peut dès lors envisager que plutôt que travailler cinq ans pour sa belle-famille, le gendre puisse s'acquitter de ses obligations en lui fournissant un montant défini de biens matériels. Cette hypothèse permet, me semble-t-il, à la fois de réintégrer dans une règle générale les exceptions que sont les sociétés à richesse non stockeuses et d'explicitier une causalité théorique entre forme de la production matérielle et transformation des structures sociales, ce qui est tout sauf évident si on considère les seuls stocks.

Dès lors, on peut donc se demander si les biens *W* représentent un bon marqueur de la richesse et des inégalités socio-économiques. J'avoue être assez circonspect sur ce point. Tout d'abord, tout comme avec le stockage et la sédentarité, il est impossible de déterminer avec quelque précision le niveau à partir duquel ce facteur est censé agir sur les rapports sociaux. Pour paraphraser une réplique célèbre : « combien faut-il produire de biens *W* pour basculer vers les paiements de mariage ? » Réponse : « – un certain nombre ». L'archéologue qui identifie « un certain nombre » de biens *W* dans une société est bien en peine de situer si la quantité est censée s'y être transformée en qualité, ne serait-ce que parce que l'anthropologie sociale elle-même en est incapable, les sociétés ayant sans doute très diversement réagi à cette évolution. Ensuite, comme je l'ai dit, les paiements de mariage, à eux seuls, ne suffisent pas à trancher quant à la place de la richesse dans les rapports sociaux.

### 3.4 | La monnaie

C'est un genre de difficultés différent qui se pose avec le marqueur suivant, à savoir la monnaie. Il ne faut confondre celle-ci ni avec les biens *W*, ni avec ce que l'archéologie a coutume d'appeler les biens de prestige (sans d'ailleurs définir avec précision ce qu'elle entend par là). La monnaie

est un sous-ensemble de biens *W* : ceux qui, par leurs qualités physiques et par choix culturels, se prêtent à devenir des moyens de paiement reconnus. Mais un bien monétaire n'est pas nécessairement un objet qui se signale spontanément comme « de prestige » : c'est parfois quelque chose d'aussi trivial qu'un porc, comme en Nouvelle-Guinée, dont rien ne permet *a priori* de deviner qu'il joue un tel rôle social.

De plus, les biens qui officient comme monnaie peuvent ou non être des objets produits spécifiquement à cette fin. Dans les haches utilisées lors des paiements, certaines sont d'authentiques outils. D'autres sont si délicates et si fragiles qu'elles n'ont aucune utilité productive et n'ont de sens qu'en tant que support de valeur. Mais, inversement, et c'est un problème qu'on retrouve pour les biens funéraires, tout objet non utilitaire sur le plan productif, qu'il soit ou non dérivé d'un outil, n'est pas nécessairement une monnaie. Toutes les sociétés ont produit des œuvres d'art (bijoux, parures) de manière désintéressée, pour le seul plaisir de l'esthétique ou de la prouesse technique.

Il est donc évident que là où il y a monnaie, il y a richesse : c'est même, pour ainsi dire, un pléonasme. La monnaie est, par essence, un marqueur positif de la richesse – car en sens inverse, on ne peut exclure qu'il existe des situations de richesse sans monnaie. La qualité archéologique de ce marqueur est cependant loin d'égaliser sa qualité sociale : la monnaie peut en effet poser à la fois de redoutables problèmes de conservation et d'interprétation.

Concernant ce dernier point, on pense par exemple aux questions suscitées par la sépulture magdalénienne de Saint-Germain-la-Rivière, dotée de riches parures. Il y a une quinzaine d'années, Francesco D'Errico et Marian Vanhaeren ont proposé d'y voir une authentique monnaie, du fait (entre autres) que les éléments qui les composaient étaient standardisés (Vanhaeren, D'Errico 2003). On peut toutefois douter de cette déduction. Certes, la monnaie tend à être standardisée – encore qu'on trouverait sans doute aisément quelques contre-exemples. Mais inversement, une société peut fort bien standardiser la taille des perles ou des coquillages parce qu'elle considère que leur assemblage est alors plus esthétique, sans pour autant qu'il s'agisse de monnaie. Notre propre environnement foisonne de cas de ce genre.



Peut-on au moins faire un raisonnement probabiliste, en disant que plus des biens de ce type concentrent de travail humain, plus il est vraisemblable qu'ils expriment autre chose qu'une simple recherche esthétique et qu'ils dénotent une authentique richesse ? Sans doute. Mais une fois encore, outre qu'il est souvent très difficile d'estimer rétrospectivement ce temps de travail, on ne dispose d'aucun seuil à partir duquel on pourrait privilégier pour de bon l'une ou l'autre hypothèse.

La monnaie est donc un excellent marqueur social, mais un piètre marqueur archéologique de la richesse, dans la mesure où elle est susceptible dans un sens d'être invisibilisée, et dans l'autre de produire un « faux positif », en étant identifiée à tort comme telle.

### 3.5 | Les dépôts funéraires

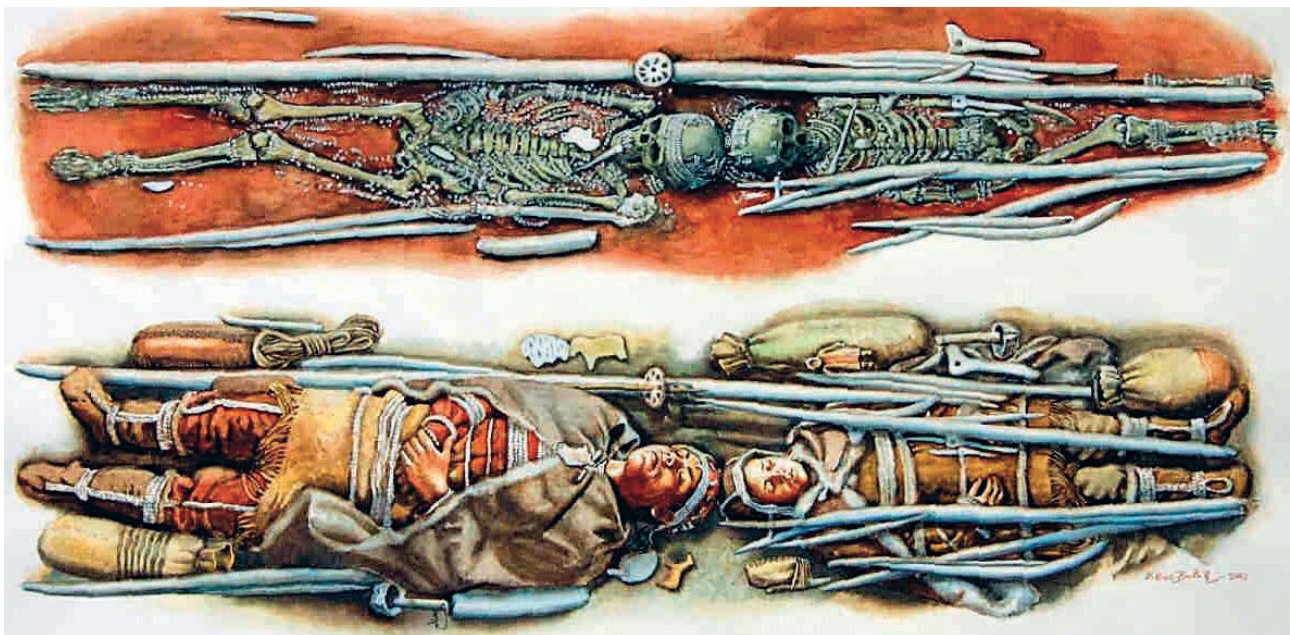
On rencontre des problèmes voisins avec l'inégalité des dépôts funéraires, qui n'est un marqueur ni positif, ni négatif des inégalités de richesse. Ce n'est pas un marqueur négatif car toutes les sociétés n'enterrent pas des biens avec leurs défunts (si tant est qu'elles enterrent leurs défunts). Un archéologue du futur, qui fouillerait nos modernes cimetières et constaterait l'absence presque totale de différenciation des sépultures commettrait une lourde erreur en concluant que nous vivons dans une société économiquement égalitaire ! Mais inversement, et de manière sans doute moins intuitive, les dépôts funéraires ne représentent qu'un marqueur positif très approximatif, car ils soulèvent le même type d'interrogations que celles qui se posent pour discriminer la monnaie de la simple parure. Ainsi, à propos des emblématiques perles d'ivoire de Sungir (fig. 4a) ou du collier de Saint-Germain-la-Rivière (fig. 4b) : l'abondance

matérielle d'un dépôt, sa « richesse » archéologique, si tant est qu'elle traduise le statut ou la fortune du défunt lui-même (ce qui, en soi, n'a déjà rien d'évident), constitue-t-elle une richesse d'ordre économique ? Autrement dit, permet-elle de déterminer les usages sociaux de ces objets ? Il n'existe aucune réponse simple à cette question.

L'inhumation hiérarchique, pour sa part, qui correspond à des « morts d'accompagnement » (Testart 2004), constitue sans conteste un marqueur social positif de l'inégalité. Tout comme pour la monnaie, son identification archéologique est cependant loin d'être toujours évidente. Pour quelques cas du Gravettien, par exemple, rejetés par A. Testart, D. Henry-Gambier (2008) considère en revanche que le doute est éventuellement permis.

### 3.6 | La spécialisation

Restent enfin deux autres éléments, au cœur du propos d'Emmanuel Guy, et qui méritent de ce fait une attention particulière. L'idée que l'art des grottes paléolithiques traduit une différenciation sociale s'appuie en effet sur deux séries d'arguments liés, mais distincts. La première concerne la virtuosité des œuvres, et donc l'expertise requise pour les réaliser : celle-ci ne pourrait être atteinte sans une division du travail synonyme de stratification sociale. L'autre aspect porte sur le naturalisme de l'art proprement dit, et qui procèderait d'une recherche esthétique typique d'une élite cherchant à se distinguer du commun. Ces deux dimensions ne sont pas assimilables l'une à l'autre : si l'on peut admettre que le naturalisme requiert nécessairement une certaine virtuosité technique (et donc, une spécialisation des artistes), en revanche une telle virtuosité et une telle



— FIGURE 4a —

Sépulture double de Sungir (relevé et restitution).

Double burial site of Sungir (survey and restitution).

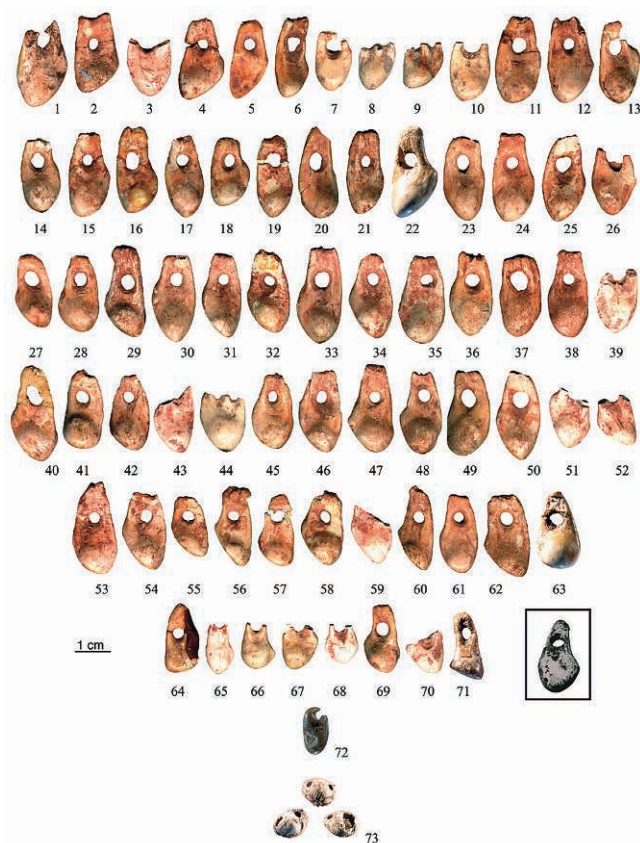


FIGURE 4b

Les craches de cerf composant le collier de la sépulture de Saint-Germain-la-Rivière.

*The deer canines composing the necklace of the Saint Germain-la-Rivière burial.*

spécialisation peuvent exister dans bien d'autres formes d'art, pictural ou non, et plus largement, dans bien d'autres domaines que celui de l'art. Évaluer la pertinence de l'art paléolithique en tant que possible marqueur d'inégalités sociales requiert donc de distinguer soigneusement ces deux lignes d'arguments et de les discuter séparément.

Pour commencer, tout comme pour d'autres variables déjà évoquées, la répartition fonctionnelle des tâches requise par les exigences techniques de l'art paléolithique est susceptible de s'effectuer selon bien des modalités, loin de la simple opposition binaire entre travail divisé et non divisé. Tel est le sens, notamment, de la distinction entre expertise et spécialisation défendue par Jacques Pelegrin (2007) à propos des réalisations lithiques. Ce chercheur propose de qualifier d'expertise le fait que certaines tâches hautement qualifiées sont réservées à certains individus, tandis que la spécialisation, elle, exprime le fait que certains individus se consacrent exclusivement à certaines tâches. La question se dédouble donc : il s'agit de savoir, d'une part, si les éléments dont on dispose permettent d'affirmer, à la suite d'E. Guy, que les chevaux et les bisons de Lascaux ont été peints par d'authentiques spécialistes – et non de « simples » experts ; d'autre part, si une telle division du travail est nécessairement synonyme de différenciation par la richesse.

En ce qui concerne la première interrogation, personne, semble-t-il, n'est jamais parvenu à formuler un critère qui permette, à partir des données archéologiques, de trancher entre expertise et spécialisation et de raisonner autrement que sur la base d'impressions générales. L'intuition suggère bien sûr que la technicité, pour ne pas

dire la virtuosité, de certaines réalisations, rend une authentique spécialisation d'autant plus probable. Il n'est pourtant pas si certain que l'intuition, en la matière, soit bonne conseillère. De nos jours, et dans bien des domaines, des amateurs très doués rivalisent, et éventuellement surpassent, des professionnels. Et si un certain niveau de virtuosité ne peut être atteint sans un temps minimal d'apprentissage et de perfectionnement dans une activité donnée, ce temps n'est pas forcément tel qu'il exclut toute autre activité. Ainsi, les performances des sportifs, en particulier des athlètes, se sont certes améliorées avec la professionnalisation, mais cette amélioration n'a en réalité marqué aucune rupture avec la tendance à la décélération déjà présente à l'époque de l'amateurisme (Berthelot *et al.* 2008). Pour en rester au domaine artistique, rien ne permet d'affirmer que la spécialisation exacerbée qu'a connue la musique occidentale savante au cours des deux derniers siècles ait sensiblement élevé les performances des meilleurs virtuoses. Certains des compositeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, pourtant loin d'être des instrumentistes à temps plein, jouaient déjà des partitions qui donnent encore bien du fil à retordre aux meilleurs interprètes de notre époque. La spécialisation, en revanche, a augmenté considérablement le nombre de virtuoses (ou de très bons musiciens), permettant à la fois d'imaginer des orchestrations beaucoup plus exigeantes et de diminuer considérablement le temps des répétitions collectives.

En termes imagés, quelle que soit l'activité, la spécialisation élargit donc la base de la pyramide bien davantage qu'elle n'en élève le sommet. Rien ne permet donc d'affirmer que les prodiges de Lascaux (ou des

feuilles de laurier solutréennes) ont été réalisés par des spécialistes, c'est-à-dire des professionnels, plutôt que par des experts particulièrement doués et entraînés (fig. 5). L'ethnologie nous fournit d'ailleurs des exemples de telles expertises, même si elles concernent le plus souvent un autre domaine que celui de l'art, et de leurs accomplissements. Les « anciens » d'Australie, qui connaissaient par cœur des rituels et des récits mythiques d'une incroyable complexité, n'en étaient pas moins des chasseurs et des pêcheurs qui pourvoyaient à leur propre subsistance aussi longtemps qu'ils en avaient la capacité physique.

Quant au lien logique entre spécialisation et inégalités de richesse, il est souvent mal posé. Il existe bien sûr une spécialisation que l'on pourrait dire « dépendante », celle où un sous-groupe d'artisans travaille pour une élite : la proposition selon laquelle ce cas de figure traduit l'inégalité de richesse est alors une simple tautologie. Pour en rester à la spécialisation en général – qu'on pardonne cet oxymore – et à son lien éventuel avec l'inégalité de richesse, la confusion découle en partie de la vieille théorie du surplus (pour un exposé détaillé des failles de cette théorie, voir Darmangeat 2018b). Selon celle-ci, les structures sociales auraient basculé vers l'inégalité lorsque les producteurs de nourriture ont commencé à produire davantage qu'ils ne consommaient eux-mêmes, permettant ainsi à une partie de la société de se libérer de cette tâche et de se consacrer pleinement à d'autres activités. Or, rien ne dit *a priori* que les gens nourris par les cultivateurs devraient être des propriétaires oisifs plutôt que des artisans. Autrement dit, même s'il était juste, ce raisonnement rendrait beaucoup moins compte de l'apparition des inégalités de richesse et de l'exploitation, que de la division du travail. Or, sur le plan analytique, il n'existe aucun lien de causalité directe entre celle-ci et les inégalités de richesse. Si l'on constate empiriquement que les seules sociétés dans lesquelles existe la spécialisation sont celles qui connaissent aussi les inégalités de richesse, c'est pour une tout autre raison : parce que la division du travail (au-delà de celle liée au sexe) n'apparaît qu'avec un niveau relativement élevé de production matérielle ; autrement dit, dans des sociétés où, d'une manière ou d'une autre, les biens, et leur inégale répartition, ont déjà fait irruption dans le jeu social. Mais réciproquement, l'ethnologie fourmille de sociétés à richesse, par exemple dans les Highlands de Nouvelle-Guinée, dans lesquelles la spécialisation n'a pas encore fait son apparition.

En résumé, la virtuosité d'une réalisation artisanale ou artistique ne peut prouver davantage que l'expertise. Or, celle-ci, présente dès les sociétés économiquement égalitaires, n'est pas un marqueur social de la richesse. Si la spécialisation, quant à elle, représente sans doute un tel marqueur, ce n'est pas parce qu'elle serait par essence synonyme de la présence d'une élite exploiteuse, mais parce qu'elle suppose un degré relativement élevé de développement technique. En d'autres termes, la division du travail est sans doute beaucoup moins la cause de la différenciation socio-économique qu'un de ses effets indirects. Pour autant, étant archéologiquement à peu près impossible à repérer, elle reste de piètre valeur opérationnelle.

### 3.7 | Le naturalisme

L'idée que la manière dont une société représente ses sujets artistiques puisse dire quelque chose de cette société et des rapports qui y prévalent, possède un caractère d'évidence. On sent bien, par exemple, que la figuration de la hiérarchie par la disproportion volontaire entre différents personnages, constitue très certainement un marqueur positif de cette même hiérarchie dans les rapports sociaux. Ce n'est toutefois pas de hiérarchie – manifestement absente de l'art paléolithique – dont parle Emmanuel Guy, mais du réalisme (ou du naturalisme) de cet art, c'est-à-dire de sa volonté d'imiter le réel, censée traduire des inégalités économiques.

Cet argument s'appuie avant tout sur un constat : les seules sociétés dont l'art a manifesté cette inclinaison, qu'il s'agisse de l'Antiquité classique ou de l'Europe de la Renaissance, étaient stratifiées ; autrement dit, la quête du réalisme artistique ne se rencontre dans aucune société économiquement égalitaire, à commencer par les chasseurs-cueilleurs mobiles connus en ethnologie. Le constat n'est pas à proprement parler nouveau : on le trouve déjà, par exemple, chez Claude Lévi-Strauss (Charbonnier, Lévi-Strauss 2010, p. 62-63), ainsi que le souligne Emmanuel Guy. Les conclusions de ce dernier diffèrent cependant de celles de son illustre prédécesseur, qui considérait que le naturalisme – dans lequel il n'incluait manifestement pas l'art du Paléolithique récent – était lié à l'écriture.

Par rapport aux productions artistiques de l'ensemble des chasseurs-cueilleurs sans richesse, l'originalité de celles de Chauvet ou de Lascaux est incontestable, et constitue une question scientifique essentielle dont la réponse continue de nous échapper. Pour autant, si dans la période historique la corrélation empirique entre naturalisme et stratification sociale est bien établie, on ne voit pas très bien de quelle nécessité – c'est-à-dire de quelle causalité – cette corrélation pourrait relever. On conçoit certes aisément que dans une société économiquement inégalitaire, le naturalisme, avec la technicité et l'investissement économique qu'il suppose, se développe et s'épanouisse sous la férule du groupe dominant et en tant qu'instrument de sa domination sociale. Mais on ne voit pas vraiment ce qui interdirait par principe à des sociétés économiquement égalitaires d'élaborer une esthétique naturaliste... comme le prouve, peut-être, l'art paléolithique.

Au demeurant, suggérons que le problème est peut-être en partie mal posé, et qu'il faille se garder une fois de plus d'une catégorisation trop simpliste. Le réalisme de l'art de Lascaux surpasse sans conteste celui des productions des San, des Inuits ou des Australiens ; il n'atteint pas, tant s'en faut, celui de Léonard de Vinci ou de Johannes Vermeer. C'est vrai du résultat : si les animaux des parois évoquent de manière saisissante les animaux réels, s'ils en restituent les traits morphologiques essentiels, et jusqu'au mouvement, ils sont bien loin d'évoquer des reproductions photographiques ou des trompe-l'œil. Une première raison est triviale, et tient aux limites techniques avec lesquelles ces peintres devaient composer, qu'elles concernent les supports, leurs outils ou leurs couleurs – au demeurant, cette trivialité pourrait bien ne pas être étrangère au fait que seules des sociétés stratifiées, donc techniquement



Marqueur	Social	Archéologique	Commentaires
Sédentarité	+	+	Corrélation faible, dans un sens comme dans l'autre.
Stockage	++	++	Corrélation significative, mais loin d'être absolue.
Biens W	+++ (?)	++ (?)	Bonne corrélation générale en apparence, mais diverses questions non résolues, en particulier l'impossible détermination du seuil de basculement.
Monnaie	+++++	++	La monnaie non étatique est particulièrement difficile à identifier sur le plan archéologique
Inégalité des dépôts funéraires / de la parure	++	++	Probant seulement en cas de valeur exceptionnelle (ex : Varna)
Inhumation hiérarchique (morts d'accompagnement)	+++	++	Marqueur très indirect, mais assez pertinent. Parfois difficile à établir par l'archéologie.
Spécialisation technique	+++ (?)	0	La spécialisation (à la différence de l'expertise) est quasi-invisible archéologiquement.
Naturalisme artistique	+ (?)	+	On ne perçoit pas de caractère de nécessité (hormis le niveau général de développement technique requis pour le réalisme de la représentation)



FIGURE 5

Les feuilles de laurier du Solutréen : des monnaies ? L'expression d'une virtuosité technique inséparable de la différenciation par la richesse ?

*The Solutrean laurel leaves: money? The expression of a technical virtuosity inseparable from wealth differentiation?*

avancées, se soient avancées aussi loin dans la voie du réalisme. Le caractère inachevé du réalisme paléolithique ne concerne toutefois pas seulement son produit lui-même, mais aussi ses intentions : l'absence de mise en scène, de représentations de l'environnement, de même que l'omission ou la stylisation systématique de certaines parties du corps, telles que les sabots, sont autant d'entorses à une esthétique intégralement naturaliste – un point sur lequel E. Guy lui-même n'a d'ailleurs cessé d'insister.

## CONCLUSION

Au bout du compte, il faut se résoudre à conclure que pour appréhender un objet difficile à saisir en lui-même, nous ne disposons malheureusement que d'outils très grossiers. Cela nous condamne à la prudence, mais ne nous rend pas totalement impuissants. Pour commencer, et quitte à énoncer une évidence, il faut recenser les indices en ayant soin de différencier les zones et les périodes. En l'absence de marqueurs identifiants, ou même de marqueurs archéologiques positifs fiables, on devra se contenter d'estimations en probabilité – cette probabilité semblant d'autant plus élevée que différents indices se concentreront dans la même zone et à la même époque, à la manière dont un tribunal dépourvu de preuves formelles pourra néanmoins se forger une intime conviction sur la base d'un faisceau de présomptions.

De ce point de vue, le Gravettien oriental avec, entre autres, ses forts indices de sédentarité et le fameux dépôt funéraire de Sungir, constitue sans doute le candidat le plus sérieux à la présence de la richesse – même celle-ci reste loin d'être certaine. Mais d'autres indices, certes plus isolés et d'autant plus fragiles, soulèvent la question pour d'autres époques et d'autres régions ; ainsi, les feuilles de laurier du Solutréen (fig. 5), finement ouvragées mais si fragiles qu'elles faisaient de piètres outils, qui sont des candidates au rôle de « biens de prestige », c'est-à-dire de monnaies potentielles (Thévenot 2019). Quant au Magdalénien, en-dehors même de son art pariétal si démonstratif, il interroge par le raffinement de ses productions matérielles ordinaires, possibles biens *W* ayant pu provoquer une transformation de la quantité en qualité et un basculement vers les paiements et l'avènement de la richesse.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTHELOT G., THIBAUT V., TAFFLET M., ESCOLANO S., EL HELOU N., JOUVENX., HERMINE O., TOUSSAINT J.F. 2008 - The Citius End: World Records Progression Announces the Completion of a Brief Ultra-Physiological Quest. *In: LUCIA, Alejandro (éd.), PLoS ONE*. 3, n° 2, p. 1552.
- BINFORD L. R. 1980 - Willow smoke and dog's tails: hunter-gatherer settlement systems and archaeological site formation. *In: American Antiquity*. 45, n° 1, p. 4-20.
- BOULESTIN B. 2016 - Qu'est-ce que le mégalthisme ? *In: JEUNESSE C., LE ROUX P., BOULESTIN B. (éd.), Mégalthismes vivants et passés : approches croisées*. Oxford : Archaeopress. p. 57-94.
- CHARBONNIER G., LÉVI-STRAUSS C. 2010 - *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*. Paris : Belles Lettres, 160 p.
- DALTON G. 1960 - A Note of Clarification on Economic Surplus. *In: American Anthropologist*. 62, n° 3, p. 483-490.
- DALTON G. 1963 - Economic Surplus, Once Again. *In: American Anthropologist*. 65, n° 2, p. 389-394.
- DARMANGEAT C. 2018a - La pirogue et le grenier. *In: Artefact*. 6, p. 133-151.
- DARMANGEAT C. 2018b - Le « surplus » et la stratification socioéconomique. Une causalité au-dessus de tout soupçon. *In: Bulletin de la Société préhistorique française*. 115, n° 1, p. 53-70.
- DARMANGEAT C. 2020a - Ce que la Sibérie nous dit de l'origine des inégalités. *In: L'Homme*. n° 234.
- DARMANGEAT C. 2020b - Surplus, storage and the emergence of wealth: pits and pitfalls. *In: MOREAU L. (Ed.), Social inequality before farming? Multidisciplinary approaches to the study of social organization in prehistoric and ethnographic hunter-gatherer-fisher societies*. S.l.: Apollo - University of Cambridge Repository. McDonald's Institute Conversations, 334 p.
- DARMANGEAT C. 2021 - *Justice et guerre en Australie aborigène*. Toulouse : Smolny, 352 p.
- DARMANGEAT C. 2021 - The Quest for Wealth. A formal criterion for the classification of human societies. *Open Anthropology Research Repository*. <https://doi.org/10.1002/oarr.10000413.1>
- DUFFY P. R. 2015 - Site size hierarchy in middle-range societies. *In: Journal of Anthropological Archaeology*. 37, p. 85-99.
- GODELIER M. 2006 - *La production des grands hommes : pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*. Paris : Fayard, 400 p.
- GUY E. 2017 - *Ce que l'art préhistorique dit de nos origines*. Paris : Flammarion, 352 p.
- HAYDEN B. 1995 - Pathway to Power. *In: FEINMAN, Gary M. et PRICE, T. Douglas (Ed.), Foundations of Social Inequality*. Boston: Springer. Fundamental Issues in Archaeology. p. 15-82.
- HAYDEN B. 2001 - Richman, Poorman, Beggarman, Chief: The Dynamics of Social Inequality. *In: FEINMAN, Gary M. et PRICE, T. Douglas (Ed.), Archaeology at the Millennium*. New York : Springer. p. 231-272.
- HAYDEN B. 2008 - *L'homme et l'inégalité: l'invention de la hiérarchie à la préhistoire*. Paris : CNRS, 161 p.
- HENRY-GAMBIER D. 2008 - Comportement des populations d'Europe au Gravettien : pratiques funéraires et interprétations. *In: Paleo* 20, p. 399-438.
- HUTCHINSON D. L., NORR L., SCHOBERT T., MARQUARDT W. H., WALKER K. J., NEWSOM L. A. et SCARRY C. M. 2016 - The Calusa and prehistoric subsistence in central and south Gulf Coast Florida. *In: Journal of Anthropological Archaeology*. 41, p. 55-73.
- JOHNSON A. W. et EARLE T. K. 2000 - *The evolution of human societies: from foraging group to agrarian state*. 2nd. Stanford, Calif : Stanford Univ. Press, 374 p.

- KOHLER T.A., SMITH M. E., BOGAARD A., FEINMAN G. M., PETERSON C. E., BETZENHAUSER A., PAILES M., STONE E. C., MARIE PRENTISS A., DENNEHY T. J., ELLYSON L. J., NICHOLAS L. M., FAULSEIT R. K., STYRING A., WHITLAM J., FOCESATO M., FOOR T. A. et BOWLES S. 2017 - Greater post-Neolithic wealth disparities in Eurasia than in North America and Mesoamerica. *In: Nature*. 551, n° 7682, p. 619-622.
- LEMONNIER P. 2008 - En marge des femmes : la société contre le désir des hommes. *In: Archéopages. Archéologie et société*. Hors-série 1, p. 90-94.
- MARQUARDT W. H. 2014 - Tracking the Calusa: A Retrospective. *In: Southeastern Archaeology*. 33, n° 1, p. 1-24.
- MEGGITT M. J. 1971 - *Desert people: a study of the Walbiri aborigines of Central Australia*. Chicago: University of Chicago Press, 348 p.
- PEARSON H.W. 1957 - The Economy Has no Surplus. *In: POLANYI, Karl, ARENSBERG, Conrad M. et PEARSON, Harry W. (Ed.), Trade and market in the early empires : economies in history and theory*. S.l. : Free Press. p. 382.
- PELEGRIN J. 2007 - Réflexions sur la notion de « spécialiste » dans la taille de la pierre au Paléolithique. *In: DESBROSSE R. et THÉVENIN A. (éd.), Arts et cultures de la Préhistoire. Hommages à Henri Delporte*. S.l. : Comité des travaux historiques et scientifiques - CTHS. Documents préhistoriques, 24. p. 315-318.
- ROUSSEAU J. 2001 - Hereditary Stratification in Middle-Range Societies. *In: The Journal of the Royal Anthropological Institute*. 7, n° 1, p. 117-131.
- SOKAL A. et BRICMONT J. 1997 - *Impostures intellectuelles*. S.l.: Odile Jacob, 276 p.
- SPENCER R. F. 1957 - *The North Alaska Eskimo. A Study in Ecology and Society*. Smithsonian Institution Press. Washington : s.n. Smithsonian Institution. Bureau of American Ethnology, Bulletin 171, 490 p.
- SPIELMANN K. A. 2008 - Ritual Craft Specialists in Middle Range Societies. *In: Archeological Papers of the American Anthropological Association*. 8, n° 1, p. 153-159.
- STÉPANOFF C. 2018 - Les hommes préhistoriques n'ont jamais été modernes. *In: L'Homme*. N° 227-228, n° 3, p. 123-152.
- STOPP M. P. 2002 - Ethnohistoric analogues for storage as an adaptive strategy in northeastern subarctic prehistory. *In: Journal of Anthropological Archaeology*. 21, n° 3, p. 301-328.
- TESTART A. 1986 - *Le communisme primitif. I - Idéologie et économie*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 544 p.
- TESTART A. 2002 - Moyen d'échange/moyen de paiement. Des monnaies en général et plus particulièrement des primitives. *In: TESTART, Alain (Ed.), Aux Origines de la Monnaie*. Paris : Errance, p. 11-60.
- TESTART A. 2004 - *La servitude volontaire*. Paris : Errance, 261 p.
- TESTART A. 2005 - *Éléments de classification des sociétés*. Paris : Errance, 160 p.
- TESTART A. 2006 - Comment concevoir une collaboration entre anthropologie sociale et archéologie ? À quel prix ? Et pourquoi ? *In: Bulletin de la Société préhistorique française*. 103, n° 2, p. 385-395.
- TESTART A. 2012 - *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*. Paris : Gallimard, 156 p.
- THEVENOT J.P. (éd.) 2019 - *Les silex solutréens de Volgu (Rigny-sur-Arroux, Saône-et-Loire, France) : un sommet dans l'art de la « pierre taillée »* ISBN 978-2-915544-44-2, 202 p..
- VANHAEREN M. et D'ERRICO F. 2003 - Le mobilier funéraire de la Dame de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde) et l'origine paléolithique des inégalités. *In: Paleo* 15, p. 195-238.